

ENVIRONNEMENT. Présentation de la Trame verte et bleue sur le Pays de l'Autunois-Morvan.

Un outil pour préserver la biodiversité

Le comité syndical du Pays de l'Autunois-Morvan s'est réuni mercredi, à l'Hexagone. À l'ordre du jour : la présentation de la Trame verte et bleue, une déclinaison locale de la Trame régionale.

Voilà plus d'un an que le Pays de l'Autunois-Morvan et le cabinet Ecosphère y travaillent. Mercredi soir, en préambule de la réunion du comité syndical du Pays de l'Autunois-Morvan, l'heure était à la présentation de la Trame verte et bleue, élément clef dans l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale. Et c'est Jean-Louis Michelot du cabinet Ecosphère qui, à grands renforts de cartographies et diaporama, a présenté à l'assemblée le résultat de cette étude. « La Trame verte et bleue est une évolution de l'aménagement du territoire qui vise à protéger la nature, détaille-t-il. Car on s'est rendu compte que des espèces ani-



J.-L. Michelot : « L'objectif n'est pas de protéger strictement chaque m² de réservoir ou corridor mais de s'assurer que le fonctionnement des écosystèmes est maintenu ». Photo C.D.

males et végétales disparaissent ». Le principe consiste à « maintenir des corridors écologiques qui permettent aux animaux de circuler librement ».

Rétablir l'équilibre entre nature et territoire

Pour établir la Trame, le cabinet Ecosphère a procédé, au préalable, à un diagnostic du territoire. « Un territoire bien

préservé, qui comporte des richesses naturelles mais aussi des fragilités », souligne Jean-Louis Michelot. Pointant du doigt la régression des milieux à haute biodiversité (agriculture, forêt de résineux qui progressent) sans compter les obstacles qui limitent le déplacement des espèces (ligne TGV, seuils, barrages).

Zones humides, plans d'eau, forêts, prairies, bocages, pe-

« La biodiversité est présente partout. À l'échelle de sa commune ou de son jardin. »

Jean-Louis Michelot, Ecosphère

louses sèches... tout l'écosystème a ainsi été passé au crible et reporté sur des cartes bien spécifiques. De quoi susciter à l'avenir une réflexion chez les collectivités – notamment dans le cadre d'un projet de zone à urbaniser – comme chez les particuliers afin « d'éviter l'impact sur la biodiversité ».

Une étude vivement saluée par Lucienne Haese. Et la vice-présidente du conseil de développement de souligner que le Pays de l'Autunois-Morvan est, aux yeux d'autres territoires, « exemplaire par rapport à l'avancement de la Trame verte et bleue ».

CATHERINE DESBROSSES

À NOTER

Voies Vertes

Le conseil général n'a pas prévu d'introduire, en 2012, des lignes d'aides aux communautés de communes sur le programme des Voies Vertes. Le comité syndical rencontrera le vice-président du CG le 25 janvier.

Topo-guides

La sortie de topo-guides Aroux-Mesvrin, Autour du Couchois et Vallée de la Drée est prévue pour fin décembre.

Élection

du 4^e vice-président

En l'absence, mercredi soir, des représentants de la communauté de communes Beuvray-Val d'Arroux, l'élection du 4^e vice-président en remplacement d'André Barret, a été reportée au mois de mars.

Changement d'adresse

Le Pays de l'Autunois-Morvan a pris ses quartiers au 4 av. Ch. de Gaulle à Autun.